

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Société :	Responsable :
Adresse / Code Postal / Ville :	
N° SIRET :	N° TVA intra-communautaire :
Tél :	Email :
Site internet :	
<hr/>	
Adresse de facturation (si différente) :	Responsable :
Adresse / Code Postal / Ville :	
Tél :	
<hr/>	
Responsable du dossier :	Tél :
Email :	
Nombre de personnes présentes sur le stand :	Nombre de véhicules :
Liste des produits et services exposés sur le stand (contractuel), sous réserve de la validation de l'organisation :	

LE RENDEZ-VOUS D'EXCELLENCE DÉDIÉ À L'ÉLITE EUROPÉENNE, QUALIFICATIF POUR LES JO

CONTACT & INFORMATIONS . [agence@logicomdirect.fr](mailto:agence@logicomdirect.fr)

Valérie MOULIN +33(0)607189836

Myriam PAUTRAT +33(0)6 62 50 64 22

Morgane PAUTRAT +33(0)6 69 03 11 93

Audrey MILON +33(0)6 51 96 32 17



[WWW.LEPIN2023.FR](http://WWW.LEPIN2023.FR) . [FACEBOOK](#) . [INSTAGRAM](#)

# BON DE COMMANDE MA SÉLECTION 1/2



LES PACKS	PRIX UNITAIRE	NOMBRE	TOTAL HT
PACK CROSS	5.100€ HT		
PACK JUMP	4.300€ HT		
PACK CROSS & JUMP	6.300€ HT		
PACK LOUNGE	3.000€ HT		
PACK WEB	1.200€ HT		



STAND EXPOSANT (HORS FOOD TRUCK)	PRIX UNITAIRE	NOMBRE	TOTAL HT
Tente 3x3 avec 40 invitations et display sur le site	850€ HT		
Tente 5x5 avec 40 invitations et display sur le site	1.550€ HT		

ESPACE TERRAIN NU** (HORS FOOD TRUCK)	PRIX UNITAIRE	NOMBRE	TOTAL HT
Minimum 25m <sup>2</sup>	900€ HT		
Par tranche supplémentaire de 10m <sup>2</sup>	250€ HT		

OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES DANS LE VILLAGE	NOMBRE	TOTAL HT
Terrasse devant votre stand	350€ HT	
Electricité > 3Kw	Nous consulter	

VISIBILITÉ	PRIX UNITAIRE	NOMBRE	TOTAL HT
Obstacle de cross «Château»*** (exclusif)	3.500€ HT		
Obstacle de cross «Gué»*** (limité à 2)	3.000€ HT		
Obstacle de cross «Combinaisons» (limité à 5)	2.500€ HT		
Obstacle de cross autres***	500€ HT		
Obstacle de jumping****	800€ HT		
Panneau carrière d'honneur*	500€ HT (x1) 700€ HT (x2) 900€ HT (x3)		
Banderoles aux abords du cross, du village, de la carrière de détente ou d'animations***	600€ HT		
Spot publicitaire sur écran géant	750€ HT		
Visite du Haras du Pin, un patrimoine historique unique	300€ HT		

<b>TOTAL GÉNÉRAL HT</b>	
<b>TVA (20%)</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL TTC</b>	
<b>ACOMPTE DE 30%</b>	
<b>RESTE DÛ</b>	

\* Élément(s) fourni(s) par vos soins (dimensions 2,50m x 1m)

\*\* Nombre d'espaces limités - Hors food truck

\*\*\* Visuel(s) fourni(s) par vos soins selon indications de l'organisateur

\*\*\*\* Élément(s) fourni(s) par vos soins

# BON DE COMMANDE MA SÉLECTION 2/2

## RAPPEL DES INFORMATIONS PRINCIPALES

Société :	Responsable :
KBIS	

<b>TOTAL GÉNÉRAL HT</b>	
<b>TVA (20%)</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL TTC</b>	
<b>ACOMPTE DE 30%</b>	
<b>RESTE DÛ</b>	

**FAIT À :**

**LE :**

**SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION  
«LU ET APPROUVÉ»**

**MERCI POUR VOTRE CONFIANCE,  
NOUS SOMMES RAVIS DE VOUS ACCUEILLIR AU SEIN DE L'ÉQUIPE**

Le «bon de réservation» vaut acceptation sans restriction de l'ensemble des conditions de réservation figurant dans le dossier de partenariat, dont le partenaire a pris connaissance.

**RÈGLEMENT À JOINDRE À LA RÉSERVATION POUR ÊTRE PRISE EN COMPTE**, à établir à l'ordre d'USTICA :  
. 1 virement ou chèque de 30% d'acompte (encaissé à la réservation)  
. 1 chèque correspondant au solde (encalssé 15 jours avant la malfestation) ou preuve de virement à fournir.



### RÈGLEMENT À RETOURNER À :

Association USTICA  
Chez Mr et Mme BODIER  
5 la Guerbillière - 44650 TOUVOIS



### COORDONNÉES POUR VIREMENT BANCAIRE

Association USTICA  
IBAN FR76 1660 6101 0805 05 18  
BIC AGRIFRPP866

**CONTACT & INFORMATIONS . [agence@logicomdirect.fr](mailto:agence@logicomdirect.fr)**

Valérie MOULIN +33(0)607189836

Myriam PAUTRAT +33(0)6 62 50 64 22

Morgane PAUTRAT +33(0)6 69 03 11 93

Audrey MILON +33(0)6 51 96 32 17

**INSTALLATION** . Les stands devront être montés le **mercredi 09/08/23 à midi au plus tard**, démontés le dimanche **13/08/23** après la fin de l'événement et de la remise des prix. Les exposants s'engagent à être présents et à ouvrir leur stand pendant toute la durée de l'événement.

**LIVRAISONS** . Compte tenu de la localisation du village exposants, elles sont **interdites pendant les épreuves**. Le commissariat général ne réceptionnera aucun colis pour le compte d'un exposant. Si un exposant reste dans l'obligation d'être livré, il devra impérativement en informer Myriam avant afin d'en prévoir l'organisation. Aucun véhicule de livraison ne pourra descendre dans le parc du hautbois. Compte tenu du plan de circulation du weekend, il est **fortement déconseillé de prévoir une livraison après le 10 août**.

**GARDIENNAGE** . Un **service de gardiennage de nuit des stands**, assuré par une société de sécurité, est mis en place tous les jours du mercredi 9 août 20h au dimanche 13 août 8h. En dehors de ces horaires, les exposants sont seuls responsables de leur stand et du matériel exposé. Ce gardiennage ne dispense pas l'exposant à souscrire à une assurance spécifique vols et ne transfère pas la charge de responsabilité vers l'association USTICA.

**EMPLACEMENTS NUS** . Ils ne sont loués que pour l'**exposition de gros matériel** : vans, camions, boxes, gros matériel d'écurie, voitures et à l'exception aux food trucks.

**ASSURANCE** . Chaque exposant se doit de **souscrire une police d'assurance pour la durée de la manifestation**, en assurant la valeur réelle des biens, et être couvert par une responsabilité civile. L'organisateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une insuffisance de déclaration, ni de tout vol de marchandise.

**ÉLECTRICITÉ** . Vos installations doivent être effectuées selon les normes en vigueur. En cas d'utilisation non conforme du courant, mettant en péril la sécurité de la manifestation, le commissariat général pourra prendre toute décision de protection et de suspension de la fourniture d'électricité.

Un chèque de caution de 100€ devra être joint à la réservation. Il sera restitué après la manifestation, au moment du démontage.

Exemple d'installation pour 16 ampères (220 volts, environ 3kW) :

1 cafetière type « Nespresso » (1.600W) | 2 éclairages type halogène (600W) | 1 ventilateur (200W) | 1 ordinateur portable (150W) | 1 frigo (150W) | 1 caisse enregistreuse (100W) | 1 terminal carte bleue (50W) | 1 chargeur de téléphone (10W) | Soit un total de 2860 W

Afin de garantir un bon fonctionnement des installations électriques, il vous sera demandé de suivre quelques bons réflexes : ne pas laisser les enrouleurs électriques enroulés, vérifier le bon état des appareils (câbles, prises), éviter tout contact avec l'eau (pas d'appareil à proximité des cafetières, à l'extérieur), ne pas intervenir sur les bornes électriques (disjoncteurs, raccordement «sauvage»)...

**RÉSERVATION** . La demande de réservation ne sera prise en compte qu'accompagnée des documents suivants :

- . Le bon de commande daté et signé
- . Les conditions générales signées
- . Le règlement total de la réservation (acompte + solde)
- . Une attestation d'assurance en cours de validité

Les prix indiqués comprennent l'installation, la maintenance, la dépose, ainsi que la consommation électrique pour les options électricité pendant les jours et heures d'ouverture du village. Les emplacements réservés ne seront définitifs qu'après le paiement de l'acompte. Les banderoles, annonces publicitaires, ou fichiers numériques doivent être fournis par l'annonceur **au plus tard le 1er août 2023**.

**RÈGLEMENT** . 30% encaissé à la réservation, le solde encaissé 15 jours avant le début de la manifestation.

**ANNULATION** . En cas d'annulation de tout ou partie des manifestations empêchant la réalisation du contrat, les acomptes versés seront remboursés, mais aucun dédommagement ne pourra être réclamé à USTICA.

Pour toute annulation de la part de l'exposant dans un délai inférieur à 6 semaines avant l'évènement, l'acompte versé restera dû.

**NOM ET SIGNATURE, PRÉCÉDÉS DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »**